

VOTRE PATRIMOINE

Pour faire les bons choix d'investissement



Sommaire

Préambule	page 3
1. Profil d'investissement	page 4
2. Profil d'investisseur	page 4
3. Contrôle de cohérence	page 5
4. Conclusion	page 6

Préambule

Quels sont vos projets et quels sont les choix que vous devez faire pour les réaliser?

En confiant la gestion de votre patrimoine au Private Banking de la BCV, vous optez pour un partenaire de proximité, solide, fiable et dont l'expertise est reconnue.

Notre conseil est naturellement personnalisé, puisque vous êtes unique.

Il repose entièrement sur notre compréhension de votre situation et notre identification de votre qualité d'investisseur.

Le présent document nous aide à synthétiser les informations échangées avec votre conseiller Private Banking et nous permet de vous orienter vers la solution qui vous correspond le mieux. Nous contribuons ainsi à l'atteinte de vos objectifs et vous accompagnons dans la réalisation de vos projets.

Pour ce faire, nous distinguons deux parties:

- le profil d'investissement, relatif à l'atteinte de vos objectifs,
- le profil d'investisseur qui identifie votre style d'investisseur.

Votre conseiller Private Banking s'assure du niveau de concordance entre ces deux éléments pour ensuite vous proposer une ou des solutions adaptées à vos souhaits.

Nous sélectionnons alors pour vous les véhicules de placements adéquats et vous accompagnons, aujourd'hui comme demain, dans vos choix financiers, comme partenaire privilégié de la gestion de votre patrimoine.

Nous nous y engageons.

1. Profil d'investissement



Le profil d'investissement vous permet d'identifier, pour chacun de vos projets, la stratégie qui sera mise en œuvre pour vous par la BCV.

Il est déterminé par les éléments suivants:

- La **finalité du projet**: à quoi servira le capital au terme du placement?
- La **durée de l'investissement** (horizon de temps): dans combien d'années aurez-vous besoin de votre capital?
- Les **objectifs financiers du projet**: quel compromis est acceptable entre la recherche de rendement et les fluctuations éventuelles?

Le profil d'investissement permet d'opter pour l'une des cinq stratégies suivantes:

Obligations	Vous souhaitez préserver la valeur de votre capital et obtenir des revenus fixes. Le risque encouru est faible, de même que la variation du portefeuille. L'horizon de temps du placement est d'au moins trois ans.
Revenu	Vous visez un gain en capital modéré à terme et l'obtention de revenus réguliers. Le risque encouru est limité, de même que la variation du portefeuille. L'horizon de temps du placement est d'au moins cinq ans.
Equipondéré	Vous recherchez un équilibre entre les gains en capital et l'obtention de revenus complémentaires. Le risque encouru est modéré, de même que la variation de votre portefeuille. L'horizon de temps du placement est d'au moins sept ans.
Dynamique	Vous souhaitez un gain en capital important à long terme et l'obtention de revenus accessoires. Le risque encouru est important, de même que la variation de votre portefeuille. L'horizon de temps du placement est d'au moins dix ans.
Actions	Vous visez quasi exclusivement un gain en capital élevé à long terme. Le risque encouru est élevé, de même que la variation de votre portefeuille. L'horizon de temps du placement est d'au moins treize ans.

2. Profil d'investisseur



Le profil d'investisseur nous indique quel investisseur vous êtes. Il est unique, comme vous, et peut évoluer au gré de l'évolution de votre situation personnelle (p.ex. mariage, héritage, divorce).

Il est défini par les éléments suivants:

- Votre **capacité financière**, qui détermine votre autonomie financière par rapport à vos investissements. Autrement dit, quelle est l'influence de vos investissements sur votre vie quotidienne (patrimoine, revenu et épargne)?
- Votre **tolérance au risque**, qui évalue votre réaction face aux variations de marché inhérentes à tout placement. Nous voulons nous assurer que vous vivrez vos investissements avec sérénité.
- Vos **connaissances et expériences**, qui nous renseignent sur votre niveau de compréhension des produits financiers et votre expérience en matière de placements. Nous pouvons vous informer de manière adéquate sur les solutions que nous vous recommandons.

Nous distinguons les quatre profils d'investisseur suivants:

Epargnant

Vous recherchez la sécurité pour votre capital. Vous ne tolérez aucune variation et la recherche de rendement est secondaire pour vous. Le placement n'est pas recommandé pour ce profil.

Conservateur

Vous tolérez de faibles variations du capital investi pour rechercher un rendement supérieur à celui de l'épargne.

Modéré

Vous tolérez les variations du marché en lien avec la recherche d'un rendement plus important.

Offensif

Vous tolérez les variations élevées, qui vont de pair avec la recherche d'une plus-value en capital.

3. Contrôle de cohérence



Le contrôle de cohérence vérifie que votre profil d'investissement est en adéquation avec votre profil d'investisseur.

Nous nous assurons ainsi que notre recommandation correspond à vos attentes tant en matière de rendement que de risque.

Cette comparaison peut aboutir à l'un des trois résultats suivants:

Adéquation

Les stratégies que vous avez choisies pour vos projets correspondent à celles recommandées pour votre profil d'investisseur. Vos investissements vous correspondent parfaitement.

Sous-pondération

Les stratégies que vous avez choisies pour vos projets sont plus conservatrices que celles recommandées pour un profil d'investisseur tel que le vôtre. En d'autres termes, vous pourriez viser des rendements plus élevés avec une stratégie plus dynamique.

Surpondération

Les stratégies que vous avez choisies pour vos projets vous exposent à un risque supérieur à celui recommandé pour votre profil d'investisseur. En cas de marché baissier, vos investissements pourraient compromettre la réalisation de vos projets. Nous vous recommandons d'opter pour des stratégies plus conservatrices pour un ou plusieurs de vos projets.

4. Conclusion

Sur la base de l'entretien que vous avez eu en date du
avec votre conseiller Private Banking:

votre profil d'investisseur est

et votre monnaie de référence

pour votre projet libellé en

votre profil d'investissement est

pour votre projet libellé en

votre profil d'investissement est

pour votre projet libellé en

votre profil d'investissement est



Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

0844 228 228
www.bcv.ch

Informations juridiques

Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour vous informer d'une manière que nous estimons fiable, nous ne prétendons pas que toutes les informations contenues dans le présent document sont exactes et complètes. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. Ce document constitue une préparation à l'offre de service de la BCV. Il a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Allemagne, UK, US, US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.